

## La liste Bretagne d'Avenir s'engage pour le gallo

La liste écologiste et fédéraliste Bretagne d'Avenir défend le plurilinguisme, la promotion de l'ensemble du patrimoine breton, y compris linguistique, et sa mise en valeur. Les langues de Bretagne ne sont pas seulement le moyen de mieux habiter nos territoires et notre histoire, elles sont aussi le véhicule de nouvelles formes de sociabilité et l'expression d'une singularité irremplaçable. Reconnaître et valoriser la diversité culturelle et linguistique participent du respect des identités des personnes et des territoires. En ce sens, cela contribue à un mieux-vivre, à la richesse des territoires ainsi qu'à des relations sociales et culturelles apaisées.

Dans ce cadre, notre liste a des orientations et propositions à faire connaître pour la sauvegarde et la revitalisation du gallo.

### → **Nous quadruplerons le budget régional dédié au gallo en cours de mandat**

Comptant plus de 190 000 locuteurs, le gallo ne bénéficie pas aujourd'hui d'un budget régional à la hauteur des enjeux liés à sa connaissance et à sa transmission (seulement 14 centimes par habitant). Le gallo est pourtant classé par l'Unesco depuis 2009 parmi les langues « sérieusement en danger ». Nous prévoyons d'augmenter significativement les moyens alloués à la langue galloise, en cohérence avec la stratégie de développement du gallo menée par les acteurs concernés, et en coopération avec les collectivités territoriales.

### → **Nous co-construirons une politique originale de la langue galloise, adaptée aux spécificités territoriales**

Ce nouveau budget permettra de développer une politique ambitieuse pour la langue galloise. L'enquête socio-linguistique de 2018 sur le gallo et le breton est riche d'enseignements. Du fait des forces et des faiblesses différenciées des deux langues de Bretagne, elle incite à l'élaboration d'une politique linguistique particulière, nouvelle, adaptée aux besoins et à la situation du gallo et de ses locuteurs. Cette politique sera co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés, tant au niveau de l'état des lieux initial que dans le cadre d'une concertation périodique régulière. Mentionnons également que les attentes concernant le gallo sont très différentes selon les territoires.

### → **Nous nous fixons l'objectif de 90% minimum de la population connaissant l'existence du gallo en fin de mandat**, avec nouvelle enquête socio-linguistique en fin de mandat.

Le gallo souffre d'un déficit de connaissance : selon l'enquête socio-linguistique de 2018, il apparaît

que 40 % des bretons ne connaîtraient pas son existence. Nous mettrons tout en œuvre pour accroître sa visibilité, notamment dans l'espace public et faire connaître l'existence du gallo à la population. Nous agirons notamment sur la communication institutionnelle, en développant la visibilité du gallo dans la signalétique (transports régionaux, lycées, services de la Région Bretagne). Faire entendre le gallo à la radio et à la télévision est bien sûr un autre levier pour améliorer sa reconnaissance. Là encore, en plus d'un travail de lobbying, la Région peut proposer des partenariats à certains médias en proposant un soutien financier à des médias proposant des émissions en gallo.

Ces actions permettront de faciliter et encourager la pratique de la langue par les gallophones, mais aussi de rendre visible la langue auprès des populations qui vivent en Pays Gallo ou qui y transitent.

### **→ Nous soutiendrons l'initiation à l'école primaire en gallo**

Au-delà des enjeux de connaissance et de visibilité, nous favoriserons l'apprentissage et la transmission de la langue. Pour cela, un axe intéressant à développer serait l'initiation à l'école primaire, qui se pratique déjà dans certaines communes. Pour la développer, nous envisageons de faire participer la région à hauteur de 50 % des frais engagés par les communes volontaires, avec un dispositif de promotion pour encourager les communes à s'engager. A terme il serait souhaitable que cette initiation ait lieu dans l'ensemble des communes de Haute-Bretagne, et que chaque enfant qui y ait été scolarisé ait eu au moins un contact avec le gallo.

### **→ Nous appuierons la connaissance de la culture gallèse au collège**

Faire connaître le gallo dans l'ensemble de la Bretagne pourrait passer par la création d'un module régionalisé pour certaines matières au collège. L'histoire-géographie, l'éducation musicale, et même le français pourraient dédier une part de leur programme à la connaissance de la culture locale, ce qui permettrait à chaque collégien d'être informé, au minimum, de l'existence du gallo, et de ses relations avec le français et le breton (il va de soi qu'un tel dispositif n'aurait pas pour but de se substituer à l'option gallo en tant que telle). Il s'agit là d'un projet que la Région ne peut mettre en œuvre seule, mais pour lequel elle peut plaider, et éventuellement proposer un partenariat aux académies de Rennes et de Nantes. La formation des professeurs serait bien sûr un enjeu central pour la réussite de ce projet.

### **→ Nous expérimenterons des politiques pour le gallo intégrées à l'échelle des pays**

Par ailleurs, il nous paraît possible et souhaitable d'aller plus loin en concevant des politiques intégrées à l'échelle de pays : en sélectionnant les territoires où les attentes pour le gallo sont les plus fortes (source enquête TMO Région 2018), il serait intéressant d'y appliquer de manière prioritaire le soutien à l'initiation à l'école :

-en visant dans ces territoires une couverture complète des écoles par le dispositif d'initiations en cours de mandat ;

-en y incitant les médias publics, privés ou associatifs, en particulier les médias locaux, à proposer

des contenus en gallo ;

-en négociant auprès de l'éducation nationale la réouverture ou le maintien des options gallo dans les collèges et lycée du pays, de manière prioritaire ;

-en animant avec les élus et acteurs associatifs du pays un comité de suivi et d'animation pour organiser la communication au long de l'année sur la politique menée, en veillant à la cohérence des actions publiques et associatives, en valorisant, notamment pour les nouveaux arrivants, par des animations ou des documents dédiés, le patrimoine oral en gallo et la toponymie.

A ce sujet, la toponymie romane ou gallèse mérite de faire l'objet d'une étude afin d'évaluer les risques de déclin au fil des changements de dénomination de voies ou de lieu, et si nécessaire à bénéficier d'un dispositif de protection à négocier avec l'État (comme pour la toponymie de langue bretonne d'ailleurs).

### **→ Nous renforcerons le soutien aux acteurs de la langue gallèse**

Nous renforcerons nettement le soutien financier aux têtes de réseau associatives du gallo, dont l'action est nécessaire pour appuyer les initiatives et structures locales, et le financement de l'institut du gallo.

Enfin, nous proposerons aux régions voisines de s'engager dans une démarche commune de valorisation et d'étude linguistique, et d'échanger régulièrement sur le suivi des politiques mises en place.